



# FORMULAIRE DE DEMANDE POUR LES MANUFACTURIERS

Veillez compléter tout le formulaire et l'acheminer accompagné de votre paiement à l'ordre de :  
ASSOCIATION CANADIENNE DES ENTREPRENEURS EN  
MOUSSE DE POLYURÉTHANE INC.  
B.P. 3214, WINNIPEG, MB R3C 4E7

Téléphone : (204) 956-5888  
ou 1-866-GO-SPRAY  
(1-866-467-7729)  
Télécopieur : (204) 956-5819

## DÉFINITIONS:

“**Manufacturier licencié**” signifie une corporation manufacturière qui par le procédé du mélange de produits bruts obtient un matériau de résine de mousse de polyuréthane et/ou ISO (aussi connu dans l'industrie de la mousse de polyuréthane giclée comme le composant “A”, isocyanate, et le composant “B”, la résine), et que cette corporation a accepté de se conformer au programme d'assurance qualité de CUFCA (pour lequel CUFCA a donné son accord d'utilisation au manufacturier) en rapport avec ses pratiques manufacturières en ce qui concerne ses matériaux et/ou produits. Afin d'être reconnu à titre de manufacturier licencié, celui-ci doit avoir conclu un accord de licence avec CUFCA en rapport avec l'utilisation de la marque de certification.

“**Système autorisé**” signifie un système d'isolant thermique de plastique alvéolaire de polyuréthane rigide appliqué par giclage qui rencontre la norme nationale du CAN/ULC S705.01 (incluant tout amendement si appliquant ou toute norme nationale qui la remplace ou lui succède), et qu'il existe une documentation de support (incluant mais sans se limiter à, tout rapport d'évaluation du CCMC ainsi qu'une copie de tous les rapports de tests qui appuient ladite évaluation) une telle documentation et rapports seront fournis à CUFCA sur demande afin de faire la preuve de conformité avec cette norme. Le manufacturier licencié devra aussi, et ce pour toute la durée du terme, fournir la documentation de support requise par CUFCA selon son PAQ en vigueur, afin de confirmer que le système continu de rencontrer les exigences de CUFCA applicables.

“**Système évalué**” signifie un système d'isolant thermique de plastique alvéolaire de polyuréthane rigide appliqué par giclage qui rencontre la norme nationale du CAN/ULC S705.1 (incluant tout amendement si appliquant ou toute norme nationale qui la remplace ou lui succède), et qui a également été évalué par le CCMC et pour lequel un numéro d'évaluation du CCMC a été émis.

## PARTIE 1 - ADHÉSION

### PARTIE 1a – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE ENTREPRISE

(Veuillez écrire en lettre moulée ou imprimer)

<b>Représentant</b> (Premier contact)		
<b>Nom légal de l'entreprise</b>		
<b>Raison sociale de l'entreprise</b>		
<b>Adresse postale</b>		
<b>Adresse pour service de Courrier</b>		
<b>Ville</b>	<b>Province</b>	<b>Code Postal</b>
<b>Téléphone</b>	<b>Télécopieur</b> (doit être différent du téléphone)	<b>Courriel</b>

<b>Site Web</b>		
<b>Autres succursales et adresses:</b>		
<b>Noms et adresses des principaux responsables et directeurs:</b> (si plus de 3, veuillez annexer une liste)		
Nom	Nom	Nom
Adresse	Adresse	Adresse
<b>Type de Mousse de Polyuréthane:</b>		
<input type="checkbox"/> Densité Moyenne	Marque: _____	Couleur: _____ Ventes annuelles approx. en kg _____
<input type="checkbox"/> Cellules ouvertes	Marque: _____	Couleur: _____ Ventes annuelles approx. en kg _____
<input type="checkbox"/> Toutes usages	Marque: _____	Couleur: _____ Ventes annuelles approx. en kg _____
<b>Type d'entreprise:</b>		
<input type="checkbox"/> Corporation <input type="checkbox"/> Partenariat <input type="checkbox"/> Privée <input type="checkbox"/> Publique <input type="checkbox"/> Détaillant		

## PARTIE 1b – POLITIQUE D'ADHÉSION

La contribution des manufacturiers membres de CUFCA au Fonds de Développement de l'industrie (FDI) est de 0.005 \$/kg de toutes les ventes de résine qui sont conformes au CAN/ULC S705.1. Ces frais sont facturés sur une base trimestrielle.

## PARTIE 1c – ACCORD D'ADHÉSION

En tant que manufacturier membre de CUFCA, j'accepte d'observer le code d'éthique de CUFCA comme suit:

1. De respecter le concept sacré de la libre entreprise et de fournir un service désintéressé au client.
2. De participer à la visibilité et à la force de l'industrie.
3. De soutenir la recherche et le développement de nouveaux matériaux et des méthodes d'installations, de découvrir des utilisations nouvelles et innovatrices pour les produits et services du polyuréthane.
4. De préconiser une politique de publicité qui:
  - met en valeur les forces et mérites des affaires de l'entreprise et de ses produits
  - annonce des prix et des produits authentiques
  - n'a pas d'effet négatif sur les produits et services des concurrents
  - qui poursuit les objectifs de toute l'industrie
5. De me conformer à toutes les lois et règles fédérales, provinciales et municipales, de m'assurer de l'usage sécuritaire du produit et que les normes de santé sécurité ne sont pas violées.
6. De fournir des produits de la plus haute qualité et d'honorer toute réclamation concernant les matériaux.
7. De faire la promotion de la mousse de polyuréthane de façon soutenue.
8. De favoriser la coopération et le développement de l'industrie.
9. De vendre des matériaux de densité moyenne seulement aux entrepreneurs licenciés de CUFCA.
10. De protéger l'environnement et d'agir de façon responsable envers celui-ci.

Par la présente j'accepte de soumettre mes chiffres de ventes trimestrielles pour toute la résine de mousse de polyuréthane de densité moyenne qui rencontrent la norme des matériaux du CAN/ULC-S705.1 au bureau de CUFCA avant le 15<sup>ième</sup> jour du mois suivant la fin des trimestres tel qu'établi ci-après : (le 15 janvier, le 15 avril, le 15 juillet et le 15 octobre). Le FDI est facturé sur une base trimestrielle. Tous les frais sont sujets à changements.

Par la présente j'accepte d'observer le code d'éthique et de d'acquitter toutes les factures émises par CUFCA tel que mentionné ci-dessus. Je reconnais que les frais peuvent changer de temps à autres.

Par la présente j'autorise le bureau de CUFCA à mener des affaires publiques et à utiliser les informations non personnelles des contacts pour les besoins de gestion et de commercialisation de l'Association.

Par la présente je certifie qu'au meilleur de ma connaissance, les énoncés qui précèdent sont exacts et véridiques, et que ceux-ci ont été faits dans le but de faciliter un accord avec CUFCA.

Par la présente j'autorise CUFCA à entrer en contact avec les sources de références inscrites sur cette demande et d'en obtenir les informations de crédit et autres selon ses besoins, de même que de mener toute autre investigation personnelle ou de l'entreprise qui serait nécessaire au processus de qualification à titre de manufacturier licencié de CUFCA.



# PARTIE 2 – OBTENTION DE LICENCE

## PARTIE 2a – INFORMATIONS CONCERNANT L'ENTREPRISE

**Veillez inscrire les autres intérêts de l'entreprise** (Autres entités légales ou Marques de commerce)

---

---

---

**Inscrivez vos principaux fournisseurs** (Minimum 3, inclure les adresses et les numéros de téléphone)

Nom	Nom	Nom
Adresse	Adresse	Adresse
Téléphone	Téléphone	Téléphone

### Informations Financières

Nom de votre institution financière (Première)	
Adresse de la succursale	
Contact	Titre
Téléphone	Télécopieur
Nom de votre firme comptable ( <i>si applicable</i> )	
Adresse	
Contact	Titre
Téléphone	Télécopieur

### Informations Légales

Nom de la firme de vos avocats ( <i>si applicable</i> )	
Adresse	
Contact	Titre
Téléphone	Télécopieur

### Informations Assurances

Nom de votre compagnie d'assurance	
Adresse	
Contact	Titre
Téléphone	Télécopieur

**Montant d'Assurance de Responsabilité Civile Générale:** \_\_\_\_\_

## PARTIE 2b – INFORMATION OBLIGATOIRE AU SUJET DES PRODUITS & MATRICE DE DOCUMENTATION

\*Inscrire le produit qui rencontre la norme d'isolation thermique du CAN/ULC-S705.1 selon les dires de votre entreprise – plastique alvéolaire rigide de polyuréthane giclé, spécification du matériel de densité moyenne:

\*Fournir à CUFCA un échantillon du produit en question au dimensions de 12"x12"x2" d'épaisseur (300mm(largeur) X 300mm(longueur) X 50mm(épaisseur)).

\*Fournir à CUFCA une copie de toute la documentation inscrite à la matrice de cette application.

Compléter le document, nom et numéro de la matrice.

Type de Documentation	Nom du Document du Manufacturier	# Doc.	Commentaires de CUFCA	Approbation de CUFCA
Garantie normale du produit				
Fiches techniques du produit				
Guide des spécifications du produit				
Instructions d'installation du produit				
Fiche de sécurité du produit et des produits connexes				
Listage au CCMC				
Rapport de perméance à l'air selon le guide technique du CCMC pour les matériaux de système d'étanchéité à l'air selon la présentation de références à la section 07273 ou du guide technique du CCMC pour les systèmes d'étanchéité à l'air destinés aux murs extérieurs des bâtiments de faible hauteur selon la présentation de référence à la section 07272.				
Rapport de la densité apparente du cœur selon le ASTM D 1622.				
Rapport de la force de compression selon le ASTM D 1621 Procédure A.				
Rapport de stabilité dimensionnelle selon le ASTM D 2126.				
Rapport des caractéristiques de combustion de surface selon le CAN/ULC-S102.				
Rapport du contenu de volume des alvéoles ouvertes selon le ASTM D 6226 ou des procédures A et B du ASTM D 2856				
Rapport de la résistance thermique initiale selon le ASTM C 177 ou ASTM C 518.				
Rapport de la résistance thermique à long terme selon la norme de méthode de test pour déterminer la résistance thermique à long terme des mousses thermiques isolantes à alvéoles fermées du CAN/ULC-S770				
Rapport sur la force de tension selon le ASTM D 1623.				
Rapport sur les émissions de composés organiques volatiles selon le CAN/ULC-S774				

